

## 1. EDITORIAL

2017 affiche une constance dans l'activité d'accompagnement. L'activité s'élève à 113 personnes accompagnées en file active, contre 131 en 2016 (-14%), dont 64 personnes dans le cadre de la mission d'accompagnement.

Face aux nouvelles contraintes budgétaires, annoncées en juin 2017, par le Conseil Départemental 68, la Direction a mis en œuvre une stratégie de renforcement et de redéploiement dès la rentrée de septembre 2017. Par ailleurs elle est associée aux groupes de travail du CD 68 pour les nouvelles missions des SAVS.

2017a été marquée par un management institutionnel singulier : une Direction intérim de 4 mois suite au départ de la Directrice et l'arrivée de la nouvelle Directrice le 3 juillet.

Il est à noter l'investissement de tous les professionnels qui ont poursuivi leurs missions et le fonctionnement du Service dans une démarche qualité en continu.



## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Conformément au cahier des charges éditées par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en janvier 2010, les missions du service sont déclinées comme suit :

- Accueil / Orientation,
- Accompagnement social et apprentissage de l'autonomie,
- Veille sociale,
- Expertise dans le cadre de la PCH.

### Types de handicap

Ils sont présentés dans un ordre décroissant et les principaux : déficiences intellectuelles (43%), troubles du psychisme (27%), déficiences motrices (8%), déficiences métaboliques (8%), trouble du spectre autistique (3%), TCC (3%) et cérébraux-lésions (9%),

### Nombre de personnes concernées par les missions

**Mission d'accueil** : 49 personnes ont été accueillies, et parmi celles-ci 31 personnes étaient inconnues du service en 2016. Nous observons une baisse notable sur la mission d'accueil soit 18 personnes en moins par rapport à 2016.

**Mission d'investigation** : 23 personnes ont bénéficié de la mission d'investigation, dont 2 dans le cadre d'une demande de PCH ; 16 ont abouti à la signature d'un DIPIC

**Mission d'accompagnement** : 64 personnes ont été accompagnées durant l'année, dont 26 nouveaux contrats (hors renouvellement) 13 fins de contrats. 38 contrats encore en cours au 31 décembre

**Mission de veille sociale** : 24 personnes ont bénéficié d'une veille sociale en 2017

## Nature des entretiens en lien avec les missions

MISSION	Entretien service/permanence	Visite au domicile	Entretien téléphonique	Entretien Hors murs
<b>TOTAUX</b>	<b>287</b>	<b>382</b>	<b>1248</b>	<b>303</b>

Si les visites au domicile sont majoritaires, les accompagnements à des visites hors les murs sont également importants. Il s'agit des accompagnements aux rendez-vous médicaux, CMP, hospital...

### Caractéristiques de la population accompagnée :

Nous constatons un équilibre relatif quant au nombre de personnes accompagnées par canton : soit 30 personnes sur le canton de Wintzenheim et 34 sur celui de Munster.

Les tranches d'âge se situent majoritairement au-delà de 50 ans dont 2 pics sont à constater 10 femmes ont entre 55 et 59 ans (contre 2 hommes) – 8 hommes ont entre 50 et 54 ans (contre 3 femmes). La majeure partie des personnes accompagnées sont vieillissantes.

Eu égard à l'avancée en âge, des actes professionnels en lien avec la promotion de la santé et le maintien de l'autonomie sont privilégiés.

Du point de vue de la situation familiale, les personnes accompagnées sont mariées ou célibataires, à valeurs quasi identiques, et la moitié d'entre-elles ont des enfants.

Quant à leur situation professionnelle, plus de la moitié des personnes sont sans activité professionnelle. L'activité en milieu protégé (ESAT) est majoritaire, soit 7 personnes.

Enfin, la typologie des handicaps principaux des personnes accompagnées reste identique à 2016 soit la déficience intellectuelle et les troubles psychiques majoritaires. Ce profil de personnes nécessite des accompagnements d'actes professionnels liés plus particulièrement à la santé et à la gestion du quotidien. Par ailleurs, nous activons le partenariat auprès du SAMSAH et CRA pour optimiser la promotion de la santé.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1. La vie du Service

- Amorçage d'une politique de réorganisation du Service comme levier stratégique aux contraintes budgétaires à échéance mars 2018: stratégies de redéploiement, de renforcement, de communication ...
- Arrivée d'une nouvelle Direction le 3 juillet 2017 précédée d'une Direction intérim (3 mois) au départ à la retraite de la Directrice en poste
- Participation au schéma de l'Autonomie
- Création du groupe de travail inter SAVS autour des nouvelles orientations du CD 68

### 3.2. Le partenariat

- Des actions collectives : 9 pour 27 personnes accompagnées. Celles-ci sont choisies par les personnes, elles-mêmes, et ce, dans le cadre d'une « Soirée crêpes » au sein du Service, notamment :

- ✓ Le Thé Dansant annuel organisé par le SAVS 68, le SAVS SDR et le SAVS « ADAPEI-Les Papillons Blancs d'Alsace » qui a réuni 100 personnes dont 25 personnes accompagnées par le SAVS 68
- ✓ Animation « Esthétique »
- ✓ Visite du Musée de l'Automobile
- ✓ Randonnée + repas en ferme auberge
- ✓ o Soirée bowling
- ✓ o Repas de Noël au restaurant
- Durant l'année, 2 bénéficiaires du SAVS ont participé à un atelier cuisine et 1 bénéficiaire du SAVS à un atelier musique

## 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

### 4.1. Formation professionnelle

*En termes de montée en compétences/Expertise des professionnels :*

- Participation aux réunions trimestrielles « *Travailleurs Sociaux Nord Handicap* » (TSNH) dans le cadre du PRAPS (2 personnes)
- Journée régionale du MAIS : « *Droits des usagers, quelle place pour les SAVS ?* » (5 personnes)
- Journées nationales du MAIS : « *De l'intervention au domicile à l'accompagnement de l'être chez soi* » (3 personnes) et la formation MAIS « *la distance professionnelle* »
- Participation :
  - o Aux réunions trimestrielles « *Travailleurs Sociaux Nord Handicap* » (TSNH) dans le cadre du PRAPS (2- personnes)
  - o A la réunion MDPH « *Modalités du nouveau fonds de compensation* » (4 personnes)
  - o A la journée Centre de Ressources Autisme (1 personne)
  - o A l'action collective régionale : « *comprendre et accompagner la personne porteuse de handicap psychique* »
- Formation intra équipes : « *L'entretien motivationnel* » (mutualisation avec le SAMSAH68)
- Formation intra équipes : « *L'entretien motivationnel* » (mutualisation avec le SAMSAH 68).

*En termes de sécurité :*

- Maintien et Amélioration des Compétences en Secouriste Sauveteur du Travail (3 personnes)
- Manipulation des extincteurs (2 personnes)

*En termes de supervision : GAP*

- Groupe d'Analyse Professionnelle pour le personnel non cadre (3 réunions) et Cadre (6 réunions)

### 4.2. Modernisation des pratiques professionnelles

- Décloisonnement inter SAVS ARSEA 68 : La 1ère réunion inter SAVS ARSEA 68 (Wintzenheim et Neuf-Brisach) a pour mission de décloisonner les Services, travailler ensemble pour harmoniser les pratiques et se rendre lisible et visible au financeur suite aux restrictions budgétaires annoncées pour 2018
- Participation aux groupes de travail CD/MDPH/SAVS de l'équipe de Direction : Directrice et Chef de service, membres actifs aux GT pour redéfinir les missions des SAVS du 68 (de décembre 2017 à mars 2018)

- Nouvelle organisation des réunions en 2017 : des réunions de synthèse hebdomadaire et une planification des bilans pour l'ensemble des personnes accompagnées
- Création d'un tableau de bord de pilotage médico-économique par la Directrice

## RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2017

Le SAVS est doté d'une équipe pluridisciplinaire de 3 professionnelles qualifiées.

Le pôle éducatif représente 2.50 ETP : 1 Assistante de Service Sociale, 1 Educatrice Spécialisée et 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Le pilotage est assuré par 1 Directrice et 1 Chef de Service, à hauteur de 0.20 ETP

Pour les fonctions supports : secrétariat 1 ETP, services généraux 0.10 ETP

## 5. CONCLUSION

Le taux d'activité 2017 est à la baisse mais, néanmoins le nombre d'accompagnements reste stable avec une augmentation de nouveaux contrats.

Les restrictions budgétaires du CD 68, à l'horizon 2018, conduisent la nouvelle Direction à porter une réflexion active sur une seconde restructuration et à accompagner le changement auprès de l'équipe.

Néanmoins, depuis la rentrée de septembre 2017, la nouvelle Direction a su déployer un pilotage stratégique pour entamer une réorganisation globale, et ce, échelonnée jusqu'à mars 2018.

L'appartenance associative ARSEA permet la préservation de postes par des redéploiements dans d'autres structures et/ou Services.

La Direction s'inscrit dans les orientations du financeur CD68 et est actrice aux réunions de travail CD/MDPH/SAVS 68 ; elle participera aux 2 réunions avant fin mars 2018 tout comme aux groupes de travail inter SAVS 68.

### Perspectives 2018

- Développer la stratégie de mutualisation des supports et procédures des deux SAVS de l'ARSEA dont l'outil commun, « le manuel de procédures » sera réactualisé
- Poursuivre l'optimisation de la culture de professionnalisation
- Enrichir le pilotage médico-économique par de nouveaux tableaux de bords et leurs indicateurs
- Poursuivre l'ouverture vers l'environnement extérieur auprès de partenaires
- Finaliser l'évaluation interne et le suivi de son PAQA (Plan d'Amélioration de la Qualité Annuelle)
- Maintenir la promotion de la Bienveillance

Catherine PHILIPPE, Directrice et François JENNY, Chef de Service